

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de nuit (art. 17 LTr)

- ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 1950 Sion
montage automatique Swatch, fromage à froid
90 ho ou f
26 novembre 2001 au 27 novembre 2004 (renouvellement/modification)
- Coop REV SR, 1964 Châteauneuf
centrale de distribution de produits frais (denrées périssables), boucherie,
boulangerie, pâtisserie et salades, préparation des fruits et légumes
13 ho ou f
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004

Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 1950 Sion
fromage à froid Swatch
8 ho ou f
25 novembre 2001 au 27 novembre 2004 (renouvellement/modification)
- Coop REV SR, 1964 Châteauneuf
centrale de distribution de produits frais (denrées périssables), boucherie,
boulangerie, pâtisserie et salades, préparation des fruits et légumes
13 ho ou f
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004

Travail continu (art. 24 LTr)

- Unicible, 1008 Prilly
surveillance des systèmes informatiques, CICO, Help-desk
9 ho ou f
2 septembre 2001 au 4 septembre 2004 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

28 décembre 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail